

Dix-huitième session  
Nairobi, 12-16 février 2001  
Point 7 de l'ordre du jour provisoire \*

**PROGRAMME DE TRAVAIL DU CENTRE DES NATIONS UNIES  
POUR LES ETABLISSEMENTS HUMAINS (HABITAT)  
POUR L'EXERCICE BIENNAL 2002-2003**

Projets de programme de travail des commissions régionales dans le domaine  
des établissements humains pour l'exercice biennal 2002-2003

Note du Secrétariat

Le Secrétariat a l'honneur de faire tenir en annexe les projets de programme de travail dans le domaine des établissements humains pour l'exercice biennal 2002-2003 des commissions régionales des Nations Unies suivantes : la Commission économique pour l'Afrique (annexe I), la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (annexe II), la Commission économique pour l'Europe (annexe III), la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (annexe IV), et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (annexe V). Ces projets de programme de travail doivent encore être approuvés par les Commissions régionales respectives et sont présentés à la Commission des établissements humains, tels qu'ils ont été reçus, pour information et référence.

---

\* HS/C/18/1

Annexe I

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

SOUS-PROGRAMME 3

ASSURER LA SECURITE ALIMENTAIRE ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Chapitre : 16, Développement économique et social en Afrique

Numéro de compte : 385

Titre du sous-programme : Améliorer la sécurité alimentaire et le développement durable

Organisation : Commission économique pour l'Afrique

**I. Objectifs**

Le sous-programme vise à renforcer la capacité des Etats membres à élaborer des mécanismes institutionnels et à mettre en œuvre des politiques et des programmes nationaux propres à renforcer les liens entre la sécurité alimentaire, la population, l'environnement et les établissements humains afin de réaliser le développement durable et de contribuer au renforcement de la capacité des pays africains à utiliser la science et la technologie dans leur quête de la sécurité alimentaire et du développement durable.

**II. Stratégie**

La ligne de conduite envisagée consistera notamment à diffuser les résultats d'études et à élaborer et perfectionner des modèles d'analyse portant sur la corrélation entre la population, l'environnement, l'agriculture et le développement (Modèles PEDDA) ; à réaliser un consensus et à encourager la mise en commun de l'expérience acquise en convoquant des réunions pour surveiller l'application de mesures adoptées au titre de programmes régionaux et mondiaux portant sur la population, l'environnement, l'alimentation et les établissements humains ; à fournir un appui, par le biais de services consultatifs techniques, à mettre en place des capacités nationales pour l'analyse et l'application des politiques ; et à assurer la gestion du réseau Internet de la CEA sur la science et la technologie (ESTNET).

La Division de la sécurité alimentaire et du développement durable est responsable de la mise en œuvre du sous-programme.

**III. Résultats escomptés**

Les résultats escomptés sont notamment une meilleure capacité des Etats membres à formuler et appliquer des politiques relatives aux questions interdépendantes ; une capacité accrue à appliquer les résultats de la science et de la technologie pour réaliser la sécurité alimentaire et le développement durable ; une plus grande aptitude des Etats membres à appliquer les engagements pris au titre des programmes d'action mondiaux ; et l'intégration dans le processus de développement des questions interdépendantes touchant la population, l'agriculture et l'environnement.

**IV. Indicateurs de la réalisation des résultats escomptés**

Ces indicateurs engloberaient notamment le nombre de pays dont les politiques de sécurité alimentaire et de développement durable ont été influencées par l'utilisation de modèles PEDDA, ainsi que l'augmentation du niveau de participation à ESTNET chez les décideurs, les chercheurs et autres utilisateurs.

## **V. Résultats**

### **A. Services fournis aux organes intergouvernementaux et aux groupes d'experts**

#### **1. Services fonctionnels**

- i) Troisième session du Comité du développement durable ;
- ii) Troisième session du Comité sur les ressources naturelles, la science et la technologie.

#### **2. Documentation à l'intention des organes délibérants**

- i) La situation en matière de sécurité alimentaire en Afrique ;
- ii) Rapports d'activité sur la sensibilisation et la mise en place de capacités pour l'analyse des questions interdépendantes en Afrique ;
- iii) Rapports sur les nouvelles questions concernant l'utilisation de la science et de la technologie aux fins de la sécurité alimentaire et du développement durable ;
- iv) Rapports d'activité sur le suivi des principales conférences mondiales, régionales et internationales convoquées sur le thème de la sécurité alimentaire et du développement durable.

#### **3. Autres services fournis**

- i) Cinquième réunion du Comité de suivi de la mise en œuvre de la Déclaration de Dakar/Ngor et du programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement (DND/ICPD-PA) (2003) ;
- ii) Réunions du Comité consultatif sur la population, l'agriculture et l'environnement (une en 2002 et une en 2003) ;
- iii) Réunions du Comité consultatif sur la science et la technologie (une en 2002 et une en 2003) ;
- iv) Troisième réunion du groupe de travail chargé du suivi du DND/ICPD (2002).

### **B. Autres activités de fond**

#### **1. Publications périodiques**

- i) Bulletin «population et développement» (un en 2002 et un en 2003) ;
- ii) Bulletin «ESTNET» (un en 2002 et un en 2003).

#### **2. Publications non périodiques**

- i) Les systèmes de régime foncier et leurs incidences sur la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique ;
- ii) Etude sur les politiques relative à la science, à la technologie et aux investissements dans certains pays africains;
- iii) L'état de la transition démographique, environnemental et agricole en Afrique.

**3. Publications sur support électronique, audio ou vidéo**

Les problèmes naissants affectant la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique : un volume présentant les résultats des discussions électroniques sur des problèmes naissants (un volume).

**4. Plaquettes, brochures, fiches de synthèse, panneaux muraux, pochettes d'information**

Affiches sur la journée mondiale de l'environnement (une en 2002 et une en 2003).

**5. Matériel technique pour usagers externes (bases de données, logiciels, etc.)**

- i) Bases de données ESTNET : mises à jour ;
- ii) Logiciel PEDDA : mises à jour ;
- iii) Manuels techniques et modules d'enseignement à distance concernant les outils mis au point aux fins de l'analyse des questions interdépendantes et des incidences sur la sécurité alimentaire.

**C. Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions**

**1. Participation aux activités des organisations intergouvernementales, nationales, régionales, interrégionales et mondiales**

Appui technique aux principales communautés économiques régionales africaines (SADC, ECCAS, CEDEAO, UMA, COMESA, CEN-SAD) par le biais des Centres de développement sous-régionaux de la CEA pour appliquer les modèles PEDDA et l'ESTNET dans les Etats membres, et mise à disposition de documents de sensibilisation aux questions concernant la sécurité alimentaire et le développement durable.

**2. Participation aux activités d'organisations non gouvernementales**

Coopération avec les ONG africaines et non africaines sur la sensibilisation aux questions interdépendantes dans les Etats membres.

**3. Participation aux activités des fonds, des programmes et des institutions du système des Nations Unies (réunions, missions conjointes et autres initiatives)**

Initiatives conjointes avec d'autres institutions des Nations Unies telles que l'IFDC, la FAO, le FIDA, le PNUE, le CNUEH, l'OMS, le PNUD, la BIRD, le CNUSTD, la CNUCED, l'UNESCO, l'UNU-INRA visant à mieux aider les Etats membres et les institutions régionales à résoudre les problèmes liés aux questions interdépendantes que sont la population, l'agriculture et l'environnement et à leur fournir un appui dans le domaine de la sécurité alimentaire, le développement durable et la science et la technologie, et notamment :

- i) Des activités menées conjointement avec le PNUE pour desservir la CMAE et assurer le suivi d'Action 21 (2002) ;

- ii) Des activités de suivi de l'initiative du système des Nations Unies en faveur de la sécurité alimentaire à long terme, de l'agriculture, du développement et des aspects connexes dans la Corne de l'Afrique.

## D. Coopération technique

### 1. Services consultatifs

**A la demande des gouvernements, six missions ont été effectuées auprès des gouvernements et de leurs organisations intergouvernementales dans les domaines de la sécurité alimentaire, le développement durable et la mise en place de capacités pour gérer les questions interdépendantes.**

### 2. Les bourses de recherche

Programme d'universitaires invités, de membres associés et de stagiaires pour renforcer la capacité d'analyse aux fins de la gestion des relations qui existent entre la population, l'environnement, l'agriculture et les établissements humains (5 bourses par an).

### 3. Projets sur le terrain

- i) Améliorer les outils utilisés en matière d'analyse, de comptabilité et de politiques afin de mieux comprendre les liens qui existent entre la population, l'environnement et le développement en Afrique. Le projet œuvre en faveur d'une approche globaliste visant à faire comprendre aux décideurs les conséquences politiques de l'interdépendance de la population, de l'environnement et du développement, grâce à des outils d'analyse conviviaux, des données appropriées et une campagne de sensibilisation concertée. Il prône l'utilisation du système intégré de comptabilisation appliqué à l'environnement et à l'économie pour la gestion des ressources naturelles en Afrique et apporte son concours à la mise au point, l'adoption et l'adaptation aux conditions particulières du pays du modèle PEDDA relatif à la population, l'environnement, le développement et l'agriculture.
- ii) Renforcer la capacité de l'Afrique à utiliser la science et la technologie pour le développement. Le projet met l'accent sur la sensibilisation au rôle dynamisant de la science et de la technologie dans l'augmentation de la compétitivité, et sur l'assistance aux Etats membres pour qu'ils soient en mesure d'évaluer les possibilités qui s'offrent à eux en matière de développement scientifique et technologique. Il a également pour objectif d'aider les pays à mettre en place les capacités politiques et institutionnelles nécessaires au renforcement et à l'utilisation de la science et de la technologie pour le développement socio-économique, notamment dans le secteur agricole.
- iii) Service d'appui technique du FNUAP. Le projet vise à fournir des services consultatifs régionaux aux Etats membres africains sur les questions intéressant la population. Les conseils régionaux sont regroupés au sein d'équipes nationales d'appui dans les quatre localités suivantes : Addis Abeba (Ethiopie), Dakar (Sénégal), Lusaka (Zambie), et Harare (Zimbabwe).

Annexe II

COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE LE PACIFIQUE (CESAP)

**PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL  
SECTION ÉTABLISSEMENTS HUMAINS  
DIVISION POPULATION ET DÉVELOPPEMENT RURAL ET URBAIN**

**I. SERVICES FOURNIS AUX ORGANES INTERGOUVERNEMENTAUX ET AUX GROUPES D'EXPERTS (BUDGET ORDINAIRE/FONDS EXTRABUDGETAIRES)**

1. *Services fonctionnels nécessaires pour les réunions:*

a) Commission :

4-1-101 Plénière et comités (2002) (8 réunions : 6 réunions plénières et 2 réunions de comité) (Réalizations escomptées a)

4-1-102 Plénière et comités (2003) (8 réunions : 6 réunions plénières et 2 réunions de comité) (Réalizations escomptées a)

b) Comité d'action socio-économique pour la dépaupérisation rurale et urbaine :

4-1-103 Plénière (2003) (6 réunions) (Réalizations escomptées a)

2. *Documentation à l'intention des organes délibérants :*

a) Commission :

4-1-201 Rapport sur les questions de population et de développement rural et urbain (2 en 2002, 2 en 2003) (Réalizations escomptées a)

b) Comité d'action socio-économique pour la dépaupérisation rurale et urbaine :

4-1-206 Rapport sur les questions de développement urbain, y compris la pauvreté urbaine (2003) (Réalizations escomptées a)

3. *Groupes spéciaux d'experts et travaux préparatoires connexes (produits intermédiaires) :*

4. *Assistance aux organismes intergouvernementaux en vertu de leur mandat :*

**II. AUTRES ACTIVITES DE FOND (BUDGET ORDINAIRE (BO)/FONDS EXTRABUDGETAIRES (FxB))**

1. *Publications périodiques prescrites :*

2. *Autres publications périodiques :*

3. *Publications non périodiques prescrites :*

4-2-304 Analyse critique des politiques urbaines et de leur impact sur l'élimination de la pauvreté urbaine (2002) (BO/FxB) (Réalizations escomptées d)

4-2-305 Initiative pour la dignité humaine : politiques habilitantes et analyse comparative des filets de protection communautaire (2003) (BO/FxB) (Réalizations escomptées b)

4. *Autres publications non périodiques :*

5. *Productions électroniques, audio et vidéo (films, bandes vidéo, émissions radiodiffusées, actualités vidéo, documentaires et long métrages notamment) (nombre d'activités pour chaque type) :*
  - 4-2-503 Page d'accueil sur les établissements humains sur le site Internet de la CESAP <<http://www.unescap.org/huset/index.html>> (Mise à jour trois fois par an, 2002-2003) (BO/FxB) (Réalisations escomptées d)
  - 4-2-505 CD-ROM d'information pour la mise en place de filets de protection communautaire (principes directeurs, bonnes pratiques, modules de formation, etc.) (2002,2003) (BO/FxB) (Réalisations escomptées b)
6. *Expositions :*
7. *Plaquettes, brochures, fiches de synthèse, panneaux muraux, pochettes d'information :*
8. *Manifestations spéciales :*
9. *Supports techniques à l'intention des utilisateurs extérieurs (bases de données, logiciels, etc.) :*
  - 4-2-907 Conception d'un système de formation sur Internet à l'intention des autorités locales (2003) (BO/FxB) (Réalisations escomptées c)

### **III. COOPERATION INTERNATIONALE ET COORDINATION ET LIAISON INTERINSTITUTIONS (BO/FxB)**

- 4-3-007 Coordination des activités au titre du programme avec les organismes et institutions spécialisés des Nations Unies, y compris la CNUEH, pour la réalisation du Programme pour l'habitat (2002, 2003) (BO/FxB) (Réalisations escomptées a)
- 4-3-008 Appui technique et fonctionnel aux réseaux régionaux, notamment CityNet, Logotri (Réseau d'instituts de formation des autorités locales), ACHR, IULA-ASPAC (2002, 2003) (BO/FxB) (Réalisations escomptées b)

### **III. COOPERATION TECHNIQUE (BO/FxB)**

1. *Services consultatifs fournis à la demande des gouvernements (nombre de missions) :*
  - 4-4-106 Services consultatifs sur la réalisation du Programme pour l'habitat et Plan d'action régional sur l'urbanisation (2002, 2003) (BO/FxB) (Réalisations escomptées b)
2. *Formation de groupe (séminaires, ateliers, colloques) (nombre d'activités et nombre de responsables à former) :*
  - 4-4-215 Atelier régional sur les systèmes d'administration locale (2002) (BO/FxB) (20 participants) (Réalisations escomptées d)
  - 4-4-216 Séminaire sur les liens ville-campagne dans le contexte du développement régional (2003) (BO/FxB) (20 participants) (Réalisations escomptées d)
  - 4-4-217 Colloques nationaux sur les politiques d'habilitation pour les initiatives communautaires (6 en 2003) (BO/FxB) (20 participants chacun) (Réalisations escomptées b)
  - 4-4-218 Séminaire régional de haut niveau sur les bases des filets de protection communautaire (2003) (BO/FxB) (30 participants) (Réalisations escomptées a)
  - 4-4-219 Forums nationaux sur la participation des femmes à l'administration locale (5 en 2002) (BO/FxB) (20 participants chacun) (Réalisations escomptées d) (Code 5)

4. *Projets opérationnels (nationaux, sous-régionaux, régionaux et interrégionaux) :*
- 4-4-401 Fondation de centres de documentation régionaux sur les finances municipales, l'administration des villes, la gestion environnementale en milieu urbain, les technologies de l'information pour l'administration locale, la gestion des terrains urbains et l'habilitation des pauvres (2002, 2003) (BO/FxB) (Réalizations escomptées d)
  - 4-4-402 Projets sur les filets de protection communautaire en tant qu'outils du développement humain dans le cadre de l'initiative pour la dignité humaine (2003) (BO/FxB) (Réalizations escomptées b)



### Annexe III

## COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE (CEE)

### SOUS-PROGRAMME 10 – ÉTABLISSEMENTS HUMAINS

#### 10.1.1 Monographies nationales sur le logement

**Exposé succinct** : Le secteur du logement a un rôle déterminant à jouer pour garantir le succès du développement économique et social dans la région de la CEE et du processus de réforme des pays en transition. Dans le même temps, le passage à l'économie de marché a eu de profondes répercussions sur la mise en œuvre et la gestion de la politique du logement. Ce projet constitue pour les gouvernements un moyen d'analyser leurs politiques du logement ainsi que leurs stratégies du logement, leurs stratégies, cadres institutionnels et financiers concernant le secteur du logement et de comparer les progrès réalisés au niveau international. Les monographies sont axées sur les processus. Elles consistent essentiellement en une étude analytique du secteur du logement élaborée par des experts internationaux indépendants. Elles s'appuient sur les travaux du Comité dans le domaine des statistiques du logement et de la construction. Les recommandations visant à améliorer les politiques et les pratiques représentent un volet essentiel du programme. Les monographies nationales visent aussi à fournir des informations aux investisseurs potentiels.

**Travail fait** : Les monographies sur le secteur du logement de la Bulgarie, de la Pologne, de la Slovaquie et de la Lituanie ont été publiées. Un fichier d'experts internationaux a été établi. L'équipe internationale d'experts chargés de l'étude sur le secteur du logement de la Roumanie a effectué deux missions en mai et juillet 2000\*. Le projet concernant les monographies nationales est présenté sur le site Web (<http://www.unece.org/env/hs/cph>).

**Travail à faire** : Le Comité poursuivra les activités relatives à l'établissement de monographies nationales du logement. Une sixième étude sera entreprise à l'automne. Il est prévu qu'une équipe internationale d'experts effectue une mission d'enquête aux fins de la prochaine étude en janvier 2001. La possibilité d'organiser des ateliers ou des réunions spéciales d'experts et d'examiner les résultats de l'exécution de projets ainsi que de diffuser les enseignements qui s'en dégagent dans les pays de la CEE sera étudiée. Un programme de suivi des études entreprises sera mis à l'essai. La coopération avec Habitat, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Union européenne et la Banque mondiale sera maintenue et renforcée.

**Durée** : 2000-2003.

#### 10.1.2 Amélioration des performances environnementales en milieu urbain

**Exposé succinct** : Les entités locales et les villes sont d'excellents points de départ pour la promotion de modes de consommation durables. De nombreuses initiatives ont déjà été lancées en milieu urbain pour sensibiliser le public aux incidences sur l'environnement des comportements individuels en matière de consommation, favoriser les produits écologiquement rationnels et encourager l'exploitation durable de l'énergie, de l'eau, des matières premières et des sols par les particuliers comme par les collectivités. Il n'est plus à démontrer qu'une gestion des transports urbains et régionaux respectueuse de l'environnement associée à un aménagement durable de l'espace aux niveaux central, régional et local peut déboucher sur une diminution très sensible des répercussions sur la santé, les ressources naturelles et l'environnement tout en améliorant la qualité de la vie et les résultats économiques. L'intégration des politiques d'utilisation des sols et des politiques de transports locaux exige une réflexion et une action concertées dans tous les domaines d'intervention des pouvoirs publics et à tous les niveaux de la prise de décisions.

---

\* Un atelier sur le financement des logements s'est tenu en Roumanie (en janvier 2000) afin d'établir la monographie concernant ce pays.

Travail fait : En coopération avec le Comité des politiques de l'environnement, un atelier sur l'encouragement des initiatives locales en faveur des modes de consommation durables s'est tenu à Vienne en février 1998. Comme suite à cet atelier, un groupe directeur mixte sur les modes de transport urbains et la planification de l'utilisation des sols a été établi. À sa première réunion, tenue à Lyon (France), le groupe directeur a établi un programme de travail détaillé (HBP/2000/8).

Travail à faire : Un atelier sera organisé en 2001 conjointement avec le Comité des politiques de l'environnement de la CEE. L'atelier se penchera sur les données d'expérience concrètes en matière de gestion des transports urbains respectueuse de l'environnement, associée à un aménagement durable de l'espace. À partir des résultats de l'atelier, des directives seront établies à l'intention des gouvernements et présentées à une réunion commune des bureaux des deux comités, puis, si ceux-ci en conviennent, à la cinquième Conférence ministérielle "Un environnement pour l'Europe".

Durée : 2000-2002.

### 10.1.3 Enregistrement des biens fonciers et marchés fonciers

Exposé succinct : Un bon système d'enregistrement des biens fonciers est essentiel pour garantir la sécurité de jouissance ou les droits de propriété, assurer l'efficacité des politiques du logement ou promouvoir, dans les pays en transition, des réformes allant dans le sens de l'économie de marché; son importance est également capitale dans la perspective de l'intégration européenne. Il s'agit d'aider les pays en transition à réformer leur cadastre et leurs fichiers d'enregistrement des biens fonciers et de les faire bénéficier d'informations sur la modernisation des systèmes d'administration des biens fonciers dans les pays à économie de marché développée et les enseignements qui s'en dégagent; cela passe par l'éducation et la formation, la recherche-développement, l'échange de données d'expérience, le transfert de technologies et la normalisation.

Travail fait : L'inventaire des systèmes d'administration des biens fonciers en Europe et en Amérique du Nord a été publié en 1999 et l'étude sur les aspects déterminants de l'enregistrement des biens fonciers et de la législation sur le cadastre a été établie et publiée avec l'aide du cadastre britannique. Trois ateliers ont été tenus : sur le cadastre moderne (Bonn (Allemagne), mars 1999); sur l'enregistrement des biens fonciers (Londres (Royaume-Uni), septembre 1999) et sur les relations entre le secteur public et le secteur privé dans l'établissement des systèmes d'enregistrement des biens fonciers (Tirana (Albanie), mars 2000).

Travail à faire : Le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers s'attachera à promouvoir l'application concrète des Directives CEE relatives à l'administration des biens fonciers (ECE/HBP/96) dans les pays en transition, grâce notamment à différents types d'activités opérationnelles dans ces pays. Dans le cadre d'une coopération avec le PNUD, il est envisagé d'envoyer en 2000 une équipe d'experts internationaux en Arménie pour évaluer la réforme de l'administration des biens fonciers dans ce pays. Une étude de la structure actuelle de la propriété foncière et de la législation en vigueur pour restreindre/limiter la vente de biens dans les pays de la CEE sera élaborée. Un atelier sur les mécanismes de sécurité dans la création de marchés de biens immobiliers sera organisé à Madrid (Espagne) les 28 et 29 septembre 2000. Des ateliers sont prévus pour 2001 en Suède et en Arménie. La deuxième session du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers se tiendra à Genève les 19 et 20 novembre 2001.

Durée : 2000-2003.

### 10.1.4 Rénovation et gestion des logements

Exposé succinct : Cette activité donne l'occasion d'examiner de manière approfondie les politiques de rénovation urbaine et les problèmes de logement existants ou naissants, notamment en ce qui concerne le parc de logements existants et sa gestion. À la suite du processus de privatisation dans les pays en transition, la proportion de logements occupés par leurs propriétaires dans les immeubles collectifs a considérablement augmenté. Il est donc important d'instituer des droits de propriété, de

définir des régimes de propriété mixte et d'analyser le statut juridique des immeubles en copropriété ainsi que leur cadre d'organisation et de gestion.

Travail fait : Une réunion consacrée au partenariat du secteur public et du secteur privé en matière de développement des établissements humains a été organisée à Manchester (Royaume-Uni) les 6 et 7 novembre 1999. Un atelier sur la rénovation urbaine et la modernisation des logements s'est tenu à Prague du 14 au 17 juin 2000.

Travail à faire : Une équipe spéciale et un groupe de référence seront mis en place pour établir des directives concrètes sur les immeubles en copropriété et traiter des principaux aspects des secteurs public et privé dans les pays en transition.

Durée : 2000-2003.

#### 10.1.5 Élaboration de statistiques des établissements humains

Exposé succinct : Le Comité, en collaboration avec la Conférence des statisticiens européens, élabore des statistiques internationales concernant les établissements humains et les améliore. De plus, il établit le Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord, qui paraît tous les deux ans.

Travail fait : Le Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord a été publié en 2000. Un site Web sur les statistiques des établissements humains (<http://www.unece.org/env/hs/bulletin/>) est en place depuis 1999.

Travail à faire : Le Comité préparera la prochaine livraison du Bulletin annuel de statistiques du logement et de la construction pour l'Europe et l'Amérique du Nord, qui sortira en 2002. Dans l'intervalle, les statistiques annuelles collectées grâce au questionnaire seront affichées sur le site Web. Le Comité et son bureau examineront la possibilité de mettre en place une base de données sur les indicateurs du logement pour la région de la CEE.

Durée : 2000-2003.

#### 10.1.6 Principales tendances caractérisant l'évolution de l'habitat

Exposé succinct : L'évolution de l'habitat recouvre toute une série de changements et de tendances qui ne sont pas toujours compatibles avec les principes de la durabilité. Une étude des principales tendances qui caractérisent l'évolution de l'habitat et la présentation des enseignements tirés par les pays de l'élaboration de politiques visant à assurer un développement plus durable des établissements humains permettront de mieux comprendre les forces qui influent sur les modes de développement des villes et les caractéristiques de l'application des politiques urbaines.

Travail fait : L'étude des Principales tendances caractérisant l'évolution de l'habitat (ECE/HBP/108), qui est le fruit de deux équipes spéciales, a été publiée. Elle a servi de document de base pour la huitième Conférence sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Un résumé de cette étude a été établi afin d'aider les participants à élaborer pour la Conférence les documents faisant état de leurs réactions. Cette conférence a été tenue à Madrid du 8 au 11 juin 1998. Une autre étude, intitulée Human Settlements Trends in Central and Eastern Europe (Tendances de l'habitat en Europe centrale et orientale) a été élaborée et publiée en octobre 1997 (ECE/HBP/105). Une équipe d'experts qui s'est rendue au Kirghizistan en juillet 1999 a établi une étude de pays intitulée "Des établissements humains compatibles avec un développement durable - aperçu général et recommandations" (HBP/2000/2) afin d'aider le Gouvernement kirghize à exécuter ses stratégies de développement humain.

Travail à faire : Les deux publications susmentionnées seront révisées tous les cinq ans et regroupées en un seul volume. Une conférence de recherche sera organisée au Royaume-Uni en 2002. Le Comité continuera à organiser l'échange de données d'expérience concernant

HS/C/18/BD.1

l'application du Programme pour l'habitat.

Durée : 2000-2002.

## Annexe IV

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES (CEPALC)  
DIVISION DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ETABLISSEMENTS HUMAINS

SOUSPROGRAMMES/THEMES/ DOMAINES/ACTIVITES	PRIORITE RELATIVE			Montant estimatif des ressources (exprimé en mois de travail)	
	A	B	C	Budget ordinaire	Fonds extra- budgétaires
	15 %	70 %	15 %		
SOUSPROGRAMME 8: ENVIRONNEMENT ET ETABLISSEMENTS HUMAINS					
<p><u>Domaine d'activité 8.1:</u> situation dans la région en matière de développement durable</p> <p>a) <u>Organisation et service fonctionnel des réunions d'experts:</u></p> <p>Réunion d'experts consacrée à l'examen des principales conclusions du rapport d'activités sur le développement durable en Amérique latine et dans les Caraï bes.</p> <p>b) <u>Publications non périodiques</u></p> <p>i) Rapport d'activités sur le développement durable en Amérique latine et dans les Caraï bes</p> <p>ii) Etude sur l'expérience acquise dans l'application des méthodes de traitement et d'utilisation de l'information pour la prise de décisions ayant une incidence environnementale dans le domaine des affaires publiques. Une attention particulière sera accordée à des éléments tels que les indicateurs et la comptabilité et les statistiques écologiques, entre autres.</p> <p>iii) Etude sur l'impact des modes de production et de consommation sur la base des ressources et les écosystèmes.</p>	X			4	
	X			8	
		X		12	
			X	6	
<u>Domaine d'activité 8.1:</u> situation dans la					

SOUSPROGRAMMES/THEMES/ DOMAINES/ACTIVITES	PRIORITE RELATIVE			Montant estimatif des ressources (exprimé en mois de travail)	
	A	B	C	Budget ordinaire	Fonds extra- budgétaires
	15 %	70 %	15 %		
SOUSPROGRAMME 8: ENVIRONNEMENT ET ETABLISSEMENTS HUMAINS					
région en matière de développement durable (suite)					
<p>c) <u>Supports techniques</u></p> <p>Mise à jour et perfectionnement de la base de données sur les indicateurs et paramètres de mesure et d'évaluation de la situation en matière de développement durable en Amérique latine et dans les Caraï bes.</p>		X		12	
<p>d) <u>Activités opérationnelles</u></p> <p><u>Services consultatifs</u></p> <p>Fourniture aux pays qui en font la demande de services de coopération technique en matière de méthodes de comptabilité écologique et de mise au points d'indicateurs environnementaux (fonds extrabudgétaires).</p>		X		4	3

Annexe V

## COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE OCCIDENTALE (CESAO)

**Liste des produits pour l'exercice biennal 2002-2003  
Section Etablissements humains**

- A. Services fournis aux organes intergouvernementaux et aux groupes d'experts :**
- i) Documentation à l'intention des organes délibérants :**
    - a. Rapport au Conseil économique et social sur les conditions de vie du peuple palestinien des territoires occupés (2002)
    - b. Rapport au Conseil économique et social sur les conditions de vie du peuple palestinien des territoires occupés (2003)
  - ii) Réunions de groupes d'experts :**
    - a. Sécurité d'occupation dans la région couverte par la CESAO (2002)
    - b. Pérennité de l'environnement urbain dans la région couverte par la CESAO (2003)
- B. AUTRES ACTIVITÉS DE FOND :**
- i) Publications périodiques :**
    - a. Fiches d'information sur les établissements humains (2003)
  - ii) Publications non périodiques :**
    - a. Urbanisation et mutations socio-culturelles (2003)
    - b. Politiques du logement, finances municipales et sécurité d'occupation (2002)
    - c. Explosion démographique, villes et pauvreté (2002)
    - d. Autonomie et autorités locales (2003)
  - iii) Supports techniques :**
    - a. Mise à jour et développement du système d'information régional sur les politiques et mesures sociales dans le domaine des établissements humains (continus).
- C. Services consultatifs et assistance technique :**
- a. Soutien aux réseaux de planification et développement urbain
  - b. Appui et promotion des observatoires locaux des villes
  - c. Promotion de l'accessibilité en milieu urbain.

-----